

LE CHÂTEAU

RAPPORT DE GESTION

Le 18 mai 2018

Les exercices 2017, 2016 et 2015 désignent les périodes de 52 semaines closes respectivement le 27 janvier 2018, le 28 janvier 2017 et le 30 janvier 2016. L'exercice 2018 désigne la période de 52 semaines se terminant le 26 janvier 2019. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes annexes de l'exercice clos le 27 janvier 2018. Tous les montants contenus dans ce rapport et dans les tableaux sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les méthodes comptables incluses dans les notes des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 27 janvier 2018.

Toute information additionnelle au sujet de la Société est disponible en ligne à l'adresse www.sedar.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

	2017	2016	2015
	\$	\$	\$
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	204 369	226 587	236 876
Résultat avant impôt sur le résultat	(23 973)	(37 226)	(35 745)
Perte nette	(23 973)	(37 226)	(35 745)
Perte nette par action			
De base	(0,80)	(1,24)	(1,19)
Diluée	(0,80)	(1,24)	(1,19)
Total de l'actif	123 035	144 939	168 490
Facilité de crédit ¹	38 543	54 564	44 906
Dette à long terme ¹	30 518	33 756	30 018
Flux de trésorerie des activités d'exploitation ²	(2 471)	(7 428)	(14 161)
Augmentation (diminution) des ventes des magasins comparables en %	(2,6) %	0,3 %	(1,9) %
Superficie brute en pieds carrés des magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	602 091	648 121	701 395
Magasins-entrepôts	293 480	376 958	460 280
Total	895 571	1 025 079	1 161 675
Nombre de magasins à la fin de l'exercice			
Magasins réguliers	120	131	146
Magasins-entrepôts	40	56	65
Total	160	187	211

¹) Inclut la tranche courante et non courante.

²) Après la variation nette des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 27 janvier 2018 a baissé de 9,8 % pour se fixer à 204,4 millions de dollars, en regard de 226,6 millions de dollars pour l'exercice précédent, avec 27 magasins de moins. Les ventes des magasins comparables ont diminué de 2,6 %, alors que les ventes des magasins réguliers comparables ont diminué de 1,4 % et que les ventes des magasins-entrepôts comparables ont baissé de 7,7 % (voir les mesures non conformes aux PCGR ci-après). Les ventes des magasins comparables incluent les ventes en ligne, qui se sont accrues de 20,3 % pour l'exercice clos le 27 janvier 2018. Compte tenu de la fermeture d'un grand nombre de magasins non rentables au cours des dernières années, les ventes des magasins réguliers comparables se sont stabilisées. Cependant, la concurrence demeure vive dans les magasins de vente au détail qui continuent de subir l'incidence négative d'une réduction de l'achalandage, en partie imputable à l'augmentation des achats effectués en ligne par les consommateurs.

Compte tenu de l'incidence du commerce en ligne sur le comportement des consommateurs, l'exécution de notre plan d'affaires a commandé une réduction importante du nombre de magasins et de la superficie des magasins de vente au détail. Au cours des deux dernières années, la Société a fait des progrès considérables. D'ici la fin de l'exercice courant, le processus d'optimisation du réseau sera en grande partie terminé.

Au 27 janvier 2018, la Société exploitait 160 magasins (y compris 40 magasins-entrepôts), comparativement à 187 magasins (y compris 56 magasins-entrepôts) au 28 janvier 2017. La superficie totale du réseau de Le Château au 27 janvier 2018 s'établissait à 896 000 pieds carrés (y compris 293 000 pieds carrés pour les magasins-entrepôts), contre 1 025 000 pieds carrés (y compris 377 000 pieds carrés pour les magasins-entrepôts) au 28 janvier 2017. En 2018, la Société prévoit fermer environ 20 magasins et s'attend à ce que la superficie totale de ses magasins diminue pour s'établir à environ 800 000 pieds carrés.

Commerce électronique : Grâce aux divers modes de prestation de services, le chiffre d'affaires du commerce électronique a enregistré une progression de 20,3 % en 2017, comparativement à une progression de 43,6 % à l'exercice précédent, et continue de s'accroître; le commerce électronique joint un plus grand nombre de clients.

L'intégration verticale de Le Château lui donne un caractère unique : non seulement la Société figure parmi les détaillants d'importance au Canada, mais elle dessine et développe aussi sa propre marque de vêtements dont elle assure en plus la confection. La Société confectionne actuellement environ 30 % de ses vêtements (à l'exclusion des chaussures et des accessoires) dans ses installations de production ultramodernes situées à Montréal, qui lui procurent depuis longtemps plusieurs avantages concurrentiels clés : courts délais de production et grande souplesse, maîtrise accrue des coûts, capacité de fournir sur-le-champ aux consommateurs ce qu'ils désirent et capacité de rester branchée sur le marché au fil de son évolution.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR DIVISION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la vente au détail de vêtements, d'accessoires et de chaussures destinés aux femmes et aux hommes soucieux de la mode. Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires de la Société par division :

	VARIATION EN %				
	2017	2016	2015	2017-2016	2016-2015
	\$	\$	\$		
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Vêtements pour femmes	118 849	133 015	138 830	(10,6) %	(4,2) %
Vêtements pour hommes	32 901	36 399	39 473	(9,6) %	(7,8) %
Chaussures	30 972	31 876	30 017	(2,8) %	6,2 %
Accessoires	21 647	25 297	28 556	(14,4) %	(11,4) %
	204 369	226 587	236 876	(9,8) %	(4,3) %

En 2017, d'un point de vue des divisions, les ventes des magasins comparables ont augmenté de 4,2 % dans la division Chaussures, alors que les ventes ont baissé respectivement de 2,9 %, 4,5 % et 7,5 % dans la division Vêtements pour femmes, la division Vêtements pour hommes et la division Accessoires.

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR RÉGION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	VARIATION EN %				
	2017	2016	2015	2017-2016	2016-2015
	\$	\$	\$		
	(52 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)		
Ontario	75 803	80 559	80 370	(5,9) %	0,2 %
Québec	49 694	56 587	61 735	(12,2) %	(8,3) %
Prairies	43 950	50 022	53 709	(12,1) %	(6,9) %
Colombie-Britannique	25 999	28 563	29 031	(9,0) %	(1,6) %
Atlantique	8 923	10 856	12 031	(17,8) %	(9,8) %
	204 369	226 587	236 876	(9,8) %	(4,3) %

En 2017, d'un point de vue géographique, les ventes des magasins comparables ont augmenté de 4,9 % en Colombie-Britannique, alors qu'elles ont diminué de 1,5 % en Ontario et de 4,4 % au Québec. Les provinces des Prairies et de l'Atlantique ont continué de subir l'incidence négative des conditions difficiles du marché dans le secteur des ressources alors que les ventes des magasins comparables ont baissé respectivement de 5,4 % et 8,5 %.

RÉSULTAT

Le résultat avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissement, sortie du bilan et dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles, et désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1 (le « BAIIA ajusté ») (voir les mesures non conformes aux PCGR ci-après) pour l'exercice clos le 27 janvier 2018 s'est établi à (5,4) millions de dollars, comparativement à (16,3) millions de dollars pour l'exercice précédent. L'amélioration de 10,9 millions de dollars du BAIIA ajusté pour l'exercice 2017 est essentiellement imputable à la réduction de 19,5 millions de dollars des charges de vente et d'administration, en partie contrebalancée par la diminution de la marge brute de 8,6 millions de dollars. La baisse des charges de vente et d'administration s'explique principalement par la réduction des charges d'exploitation des magasins attribuable essentiellement à la fermeture de magasins. La baisse de 8,6 millions de dollars de la marge brute s'explique par la diminution de l'ensemble du chiffre d'affaires de 9,8 % pour l'exercice 2017, compensée en partie par la hausse du pourcentage de la marge brute, laquelle est passée de 61,9 % en 2016 à 64,4 %. La fermeture des magasins non rentables au cours des derniers trimestres ainsi que l'amélioration du niveau et de la qualité des stocks ont eu une incidence positive sur la marge brute, qui a été en partie contrebalancée par le processus de liquidation à court terme des produits en magasin pendant les périodes de fermeture de magasins. Pour l'exercice 2017, la Société a comptabilisé une dévaluation des stocks, déduction faite des reprises, totalisant 764 000 \$, contre 1,2 million de dollars à l'exercice précédent.

La perte nette pour l'exercice 2017 s'est établie à 24,0 millions de dollars, ou (0,80) \$ l'action, en regard d'une perte nette de 37,2 millions de dollars, ou (1,24) \$ l'action, pour l'exercice 2016.

L'amortissement a diminué, pour atteindre 10,5 millions de dollars, par rapport à 14,3 millions de dollars en 2016, en raison de la réduction des investissements dans des actifs non financiers au cours des deux derniers exercices, qui se sont élevés respectivement à 1,8 million de dollars et 4,5 millions de dollars. Les sorties du bilan et les dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles découlant principalement des fermetures de magasins ainsi que des magasins non rentables ont diminué, pour s'établir à 1,1 million de dollars en 2017, comparativement à 1,5 million de dollars pour l'exercice précédent.

La hausse des frais financiers, qui sont passés de 5,1 millions de dollars en 2016 à 5,5 millions de dollars en 2017, est imputable à des emprunts supplémentaires effectués au cours de l'exercice considéré.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les liquidités de la Société suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement.

La facilité de crédit de la Société, y compris les tranches courantes, déduction faite de la trésorerie (dette bancaire), atteignait 38,8 millions de dollars au 27 janvier 2018, comparativement à 54,3 millions de dollars au 28 janvier 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont établis à 2,5 millions de dollars en 2017, comparativement à 7,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette diminution de 4,9 millions de dollars des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation découle principalement du recul de 9,1 millions de dollars de la perte nette avant amortissements, sorties du bilan, et dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles, contrebalancé par une baisse de 5,2 millions de dollars liée aux besoins hors trésorerie du fonds de roulement.

La dette à long terme, y compris la tranche courante, s'établissait à 30,5 millions de dollars au 27 janvier 2018, par rapport à 33,8 millions de dollars au 28 janvier 2017. Pour l'exercice clos le 27 janvier 2018, la Société a obtenu un emprunt à terme subordonné de 15,0 millions de dollars auprès d'un autre prêteur et des emprunts de 4,5 millions de dollars auprès d'une société qui est directement contrôlée par l'un de ses administrateurs. De plus, des emprunts contractés auprès d'une partie liée d'une valeur comptable de 23,2 millions de dollars (montant du capital de 25,0 millions de dollars) ont été échangés contre des actions privilégiées de premier rang, série 1, qui sont classées comme passif financier.

Le 9 juin 2017, la Société a renouvelé, pour une durée de trois ans échéant le 9 juin 2020, sa facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs jusqu'à concurrence de 70,0 millions de dollars (80,0 millions de dollars en 2016), sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, qui comprend la trésorerie, les soldes des cartes de crédit et les stocks, comme il est stipulé dans la convention de crédit. La facilité de crédit renouvelable est garantie par l'ensemble des actifs de la Société. Les emprunts portent intérêt à un taux fondé sur le taux préférentiel du Canada, majoré de 1,75 % (de 0,50 % à 1,00 % en 2016) ou au taux des acceptations bancaires, majoré de 3,0 % (de 1,75 % à 2,25 % en 2016). La Société doit payer une commission d'attente de 0,35 % (de 0,25 % à 0,375 % en 2016) du solde inutilisé de la facilité de crédit renouvelable. Au 27 janvier 2018, le taux d'intérêt effectif sur l'encours était de 4,8 % (3,3 % en 2016). Au 27 janvier 2018, la Société avait prélevé 39,4 millions de dollars (54,7 millions de dollars en 2016) sur cette facilité de crédit et avait des lettres de crédit de soutien en cours d'un total de 1,5 million de dollars (1,2 million de dollars en 2016), réduisant la disponibilité des fonds de cette facilité. Une tranche du montant prélevé sur cette facilité de crédit est comptabilisée comme un passif courant en fonction du montant que la Société prévoit régler au cours des 12 prochains mois. Les coûts de financement liés à l'obtention de la facilité susmentionnée ont été différés et portés en diminution des montants prélevés, et ils sont amortis sur la durée de la facilité à titre de frais financiers dans l'état du résultat consolidé.

De plus, le 9 juin 2017, la Société a obtenu d'un autre prêteur un emprunt à terme subordonné de trois ans de 15,0 millions de dollars, sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, qui comprend la trésorerie, les soldes des cartes de crédit et les stocks, comme il est stipulé dans la convention d'emprunt à terme. L'emprunt à terme subordonné est garanti par l'ensemble des actifs de la Société et est subordonné aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 70,0 millions de dollars, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement. L'emprunt à terme subordonné porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux des acceptations bancaires, majoré de 9,0 %, et est remboursable à l'échéance, soit le 9 juin 2020. Au 27 janvier 2018, le taux d'intérêt effectif sur l'encours était de 10,6 % (néant en 2016). Le produit de l'emprunt à terme a été affecté à la réduction du solde de la facilité de crédit renouvelable.

Aux termes des conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme, la Société est assujettie à certaines clauses restrictives non financières, y compris des restrictions à l'égard : i) de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions de la Société, ii) du rachat des actions de la Société et iii) du paiement des intérêts relatifs à des emprunts auprès de parties liées.

Le 15 février 2017 et le 8 mars 2017, la Société a conclu des conventions d'emprunt de respectivement 2,0 millions de dollars et 2,5 millions de dollars avec une société qui est directement contrôlée par l'un de ses administrateurs. Ce financement est sous forme d'emprunts garantis qui portent intérêt à taux variable, payable mensuellement, égal au taux le moins élevé des deux taux suivants : i) le taux préférentiel de la Banque Royale du Canada multiplié par deux et ii) 7,5 %. Ces emprunts, qui étaient remboursables à l'échéance, soit le 14 juillet 2017, ont été échangés contre des actions privilégiées de premier rang, série 1, le 9 juin 2017, comme il est mentionné ci-après.

Les flux de trésorerie des activités de financement ont été affectés aux activités d'investissement suivantes :

Dépenses d'investissement de 1,8 million de dollars, réparties comme suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2017	2016	2015
	\$	\$	\$
Ouverture de magasins (aucun magasin; 1 magasin en 2016; aucun en 2015)	-	1 101	-
Rénovation de magasins (1 magasin; 1 magasin en 2016; 5 magasins en 2015)	1 022	1 304	5 634
Technologie de l'information	681	1 704	1 671
Matériel d'entreposage	38	203	168
Siège social – améliorations locatives	-	-	1 148
Autres	66	204	494
	1 807	4 516	9 115

Le tableau suivant présente les échéances des obligations contractuelles sur une base non actualisée ainsi que les engagements au titre des contrats de location simple de la Société au 27 janvier 2018 :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Total \$	Moins d'un an \$	De un an à cinq ans \$	Après cinq ans \$
Facilité de crédit	39 400	8 217	31 183	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	17 342	17 342	-	-
Dettes à long terme	31 174	-	31 174	-
Actions privilégiées de premier rang, série 1	37 500	-	37 500	-
Contrats de location simple	138 563	32 329	85 664	20 570
	263 979	57 888	185 521	20 570

Pour 2018, les dépenses d'investissement prévues devraient atteindre 3,0 à 3,5 millions de dollars, dont un montant de 1,8 million de dollars devrait être consacré à la rénovation de deux magasins existants, et un montant de 1,2 à 1,7 million de dollars devrait être investi dans les technologies de l'information et les infrastructures.

La direction prévoit être en mesure de continuer à financer les activités d'exploitation de la Société et ses dépenses d'investissement au moyen des flux de trésorerie des activités d'exploitation et d'une facilité de crédit adossée à des actifs.

Outre les lettres de crédit en cours, la Société n'avait aucun autre arrangement de financement hors bilan au 27 janvier 2018.

SITUATION FINANCIÈRE

Le fonds de roulement s'établissait à 65,7 millions de dollars au 27 janvier 2018, comparativement à 25,0 millions de dollars au 28 janvier 2017. Cette augmentation est principalement attribuable au fait que la totalité du montant emprunté aux termes de la facilité de crédit renouvelable était présentée comme un passif courant à l'exercice précédent, la facilité de crédit ayant été renouvelée à son échéance en juin 2017.

Au 27 janvier 2018, le total des stocks avait diminué de 11,1 %, pour s'établir à 89,9 millions de dollars, contre 101,1 millions de dollars au 28 janvier 2017. Pour l'exercice clos le 27 janvier 2018, la Société a comptabilisé une dévaluation des stocks, déduction faite des reprises, totalisant 764 000 \$, contre 1,2 million de dollars pour l'exercice précédent.

Dans le cadre de son plan de gestion des stocks, la Société continue d'exploiter 40 magasins-entrepôts (293 000 pieds carrés) dans son réseau afin de vendre les produits escomptés des saisons précédentes. De plus, la division Entrepôt sur le site Web a également joué un rôle important dans la vente de ces produits.

Les capitaux propres s'établissaient à 200 000 dollars en fin d'exercice, contre 23,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La valeur comptable par action s'élevait à 0,01 \$ au 27 janvier 2018, comparativement à une valeur comptable par action de 0,80 \$ au 28 janvier 2017.

INFORMATIONS SUR LES DIVIDENDES ET LES ACTIONS EN CIRCULATION

En 2017 et en 2016, la Société n'a déclaré aucun dividende sur les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et les actions de catégorie B avec droit de vote.

Au 18 mai 2018, 29 963 762 actions de catégorie B avec droit de vote étaient en circulation; aucune action de catégorie A avec droit de vote subalterne n'était en circulation et 250 000 actions privilégiées de premier rang, série 1, étaient en circulation. De plus, 1 927 000 options, dont les prix d'exercice varient de 0,23 \$ à 4,59 \$, étaient en cours. De ce nombre, 1 360 500 options pouvaient être exercées.

Le 22 décembre 2016, une société qui est directement contrôlée par l'un des administrateurs et fondateur de la Société a volontairement converti ses 4 400 000 actions de catégorie B avec droit de vote en actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, à raison de une action pour une action. La conversion volontaire a donné lieu à un reclassement simultané des actions aux termes duquel toutes les actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont été reclassées et automatiquement converties en actions de catégorie B avec droit de vote, à raison de une action pour une action. Par suite du reclassement des actions, tous les actionnaires de la Société détiennent désormais des actions de catégorie B avec droit de vote.

Le 9 juin 2017, une tranche d'environ 25,0 millions de dollars de l'encours du capital des emprunts de 41,2 millions de dollars contractés auprès d'une société qui est directement contrôlée par l'un des administrateurs de la Société a été échangée contre 250 000 nouvelles actions privilégiées de premier rang, série 1, de Le Château d'un montant en capital déclaré équivalent. L'échéance du capital résiduel de l'emprunt de 16,2 millions de dollars a été prorogée jusqu'au 30 septembre 2020. L'emprunt est garanti par l'ensemble des actifs de la Société et est subordonné aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable

de 70,0 millions de dollars et l'emprunt à terme subordonné de 15,0 millions de dollars, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement. Le porteur des actions privilégiées de premier rang, série 1, aura le droit de recevoir des dividendes privilégiés trimestriels cumulatifs à un taux de 2,5 % par trimestre si le conseil d'administration en déclare. Les actions privilégiées de premier rang, série 1, ne confèrent pas de droit de vote et sont rachetables, en tout ou en partie, au gré de la Société, au prix de 100 \$ l'action, plus les dividendes accumulés et impayés. Le porteur des actions privilégiées de premier rang, série 1, pourra, après la date du cinquième anniversaire de leur émission, exiger le rachat par la Société des actions au prix de 100 \$ l'action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les conventions de crédit renouvelable et d'emprunt à terme comportent des restrictions à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions de la Société ainsi que du rachat des actions de la Société sur la durée de ces facilités.

Les actions privilégiées sont classées comme passif financier dans les états de la situation financière consolidés, car le porteur peut, après la date du cinquième anniversaire de leur émission, exiger le rachat par la Société des actions privilégiées de premier rang, série 1. Cette opération a été comptabilisée comme une modification d'une tranche des emprunts contractés auprès d'une partie liée. Par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté à la valeur comptable des emprunts garantis à la date de la modification.

Le 13 juillet 2017, la Société a annoncé que l'inscription de ses actions de catégorie B avec droit de vote à la Bourse de croissance TSX (la « TSX-V ») avait été acceptée dans le cadre des procédures d'inscription simplifiées de la TSX-V. La Société a transféré l'inscription de ses actions de la Bourse de Toronto (la « TSX ») vers la TSX-V à la suite d'une demande de radiation volontaire de ses actions à la TSX. Les actions ont été radiées de la TSX à compter de la clôture du marché le 27 juillet 2017 et elles ont commencé à se négocier à la TSX-V à l'ouverture du marché le 28 juillet 2017. Les actions continuent d'être négociées sous le symbole boursier « CTU ».

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

En plus d'offrir des renseignements sur des mesures du résultat selon les IFRS, le présent rapport de gestion présente le BAIIA ajusté comme mesure supplémentaire du résultat, lequel est défini comme le résultat avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissement, sortie du bilan et dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles, et désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1. Le BAIIA ajusté est présenté dans le but d'aider les lecteurs à établir la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie des activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Il s'agit également d'un indicateur généralement utilisé aux fins d'évaluation pour des sociétés ouvertes de notre secteur.

Le tableau suivant rapproche le BAIIA ajusté et le résultat avant impôt sur le résultat pour les exercices clos les 27 janvier 2018 et 28 janvier 2017 :

(en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	(23 973)	(37 226)
Amortissement	10 526	14 303
Sortie du bilan et dépréciation nette d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 064	1 489
Frais financiers	5 460	5 092
Désactualisation des actions privilégiées de premier rang, série 1	1 536	-
BAIIA ajusté	(5 387)	(16 342)

La Société présente également les ventes des magasins comparables, qui sont définies comme le chiffre d'affaires généré par des magasins qui sont ouverts depuis au moins un an sur un nombre de semaines comparables. Les ventes des magasins comparables ne tiennent pas compte du chiffre d'affaires des magasins convertis en magasins-entrepôts ou en centres de liquidation au cours de l'exercice où la conversion a lieu.

Le tableau suivant présente un rapprochement des ventes des magasins comparables et du chiffre d'affaires total dans les états financiers consolidés audités pour les exercices clos le 27 janvier 2018 et le 28 janvier 2017 :

(en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
Ventes des magasins comparables – magasins réguliers	158 879	161 096
Ventes des magasins comparables – magasins-entrepôts	36 117	39 145
Total des ventes des magasins comparables	194 996	200 241
Ventes des magasins non comparables	9 373	26 346
Chiffre d'affaires total	204 369	226 587

Les mesures énoncées précédemment n'ont pas de sens normalisé selon les IFRS, et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Le Château Inc. et de sa filiale américaine en propriété exclusive, Château Stores Inc., constituée en vertu des lois de l'État du Delaware. Voir la note 19 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur les opérations entre parties liées.

Les principaux dirigeants de la Société comprennent la chef de la direction, la présidente et les vice-présidents, de même que les administrateurs non dirigeants. Le tableau qui suit présente la rémunération globale des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2017 \$	2016 \$
Salaires et avantages à court terme	4 112	3 878
Rémunération fondée sur des actions	160	239
	4 272	4 117

Certaines sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par un administrateur sous-louent des locaux auprès de la Société. Le total des montants reçus en vertu de la sous-location au cours de l'exercice s'est élevé à 35 000 \$ (14 000 \$ en 2016).

Le 15 février 2017 et le 8 mars 2017, la Société a conclu des conventions d'emprunt de respectivement 2,0 millions de dollars et 2,5 millions de dollars avec une société qui est directement contrôlée par l'un de ses administrateurs. Ce financement est sous forme d'emprunts garantis qui portent intérêt à taux variable, payable mensuellement, égal au taux le moins élevé des deux taux suivants : i) le taux préférentiel de la Banque Royale du Canada multiplié par deux et ii) 7,5 %. Ces emprunts, qui étaient remboursables à l'échéance, soit le 14 juillet 2017, ont été échangés contre des actions privilégiées de premier rang, série 1, le 9 juin 2017, comme il est mentionné ci-après. Les emprunts ont été évalués à leur juste valeur aux dates d'établissement, avec un taux d'intérêt effectif de 11,5 %. La juste valeur des emprunts, totalisant respectivement 1,95 million de dollars et 2,45 millions de dollars, a été estimée au moyen des flux de trésorerie actualisés futurs. L'écart entre le montant du capital des emprunts et leur juste valeur respective a été comptabilisé à titre de surplus d'apport.

Le 9 juin 2017, une tranche d'environ 25,0 millions de dollars de l'encours du capital des emprunts de 41,2 millions de dollars contractés auprès d'une société qui est directement contrôlée par l'un des administrateurs de la Société a été échangée contre 250 000 nouvelles actions privilégiées de premier rang, série 1, de Le Château d'un montant en capital déclaré équivalent.

L'échéance du capital résiduel de l'emprunt de 16,2 millions de dollars a été prorogée jusqu'au 30 septembre 2020. L'emprunt est garanti par l'ensemble des actifs de la Société et est subordonné aux montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable de 70,0 millions de dollars et l'emprunt à terme subordonné de 15,0 millions de dollars, tant sur le plan du rang que sur celui du remboursement.

Pour l'exercice clos le 27 janvier 2018, la Société a comptabilisé des charges d'intérêts de 2,0 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2016) et des charges au titre de la désactualisation de 1,5 million de dollars (néant en 2016) à l'égard des actions privilégiées de premier rang, série 1. Au 27 janvier 2018, le taux d'intérêt effectif du solde était de 6,9 % (5,4 % en 2016).

Au 27 janvier 2018, le montant à payer à des parties liées au titre des intérêts sur emprunt s'élevait à 2,6 millions (1,2 million de dollars en 2016).

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue à l'égard de ces transactions.

NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE EN 2017

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie* (« IAS 7 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7 selon lesquelles les entités devront fournir de plus amples informations sur les variations de leurs passifs financiers, notamment sur les changements résultant des flux de trésorerie, mais aussi les changements sans contrepartie de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. La Société a appliqué les modifications apportées à l'IAS 7 et la norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés audités.

NOUVELLES NORMES NON ENCORE EN VIGUEUR

IFRS 16, *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations connexes. La norme introduit un modèle de comptabilisation unique par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise des actifs et des passifs à l'égard de tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Un preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et une obligation locative, qui représente son obligation de verser des loyers. Les bailleurs continuent de classer les contrats de location à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, dont la définition d'un contrat de location. L'IFRS 16 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et elle doit être appliquée de manière rétrospective. L'adoption anticipée est permise si l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été adoptée. La Société n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 16 de façon anticipée.

La Société a réalisé une évaluation préliminaire des incidences possibles de l'adoption de l'IFRS 16 sur ses états financiers consolidés. Elle s'attend à ce que l'adoption de l'IFRS 16 ait une incidence importante puisqu'elle comptabilisera de nouveaux actifs et passifs à l'égard des contrats de location simple pour les magasins de détail, les bureaux et le matériel. De plus, la nature et le calendrier des charges liées à ces contrats de location seront modifiés, car, en vertu de l'IFRS 16, les charges liées aux contrats de location simple comptabilisées sur une base linéaire sont remplacées par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts liée au titre des obligations locatives.

La Société n'a pas encore déterminé la méthode de transition qu'elle appliquera ni si elle se prévaut des exemptions facultatives ou des mesures de simplification prévues par la norme. La Société s'attend à communiquer de l'information détaillée supplémentaire, notamment en ce qui concerne sa méthode de transition, les mesures de simplification choisies et une estimation de l'incidence financière quantitative, avant l'adoption de l'IFRS 16.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IFRS 15 remplace les dispositions des normes IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et d'autres interprétations connexes. Cette norme énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et exige la présentation d'informations plus pertinentes et complètes. Ces modifications, dont l'application anticipée est permise, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Deux méthodes de transition sont possibles pour l'application de la norme : i) de façon rétrospective pour chaque période antérieure pour laquelle l'information financière est présentée ou ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application. La Société a choisi d'appliquer la deuxième méthode.

La Société a réalisé une évaluation d'importants contrats conclus avec des clients et a déterminé de façon préliminaire les incidences prévues de l'adoption de l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

L'application de l'IFRS 15 aura une incidence sur la répartition des produits différés liés aux cartes-cadeaux vendues. Les cartes-cadeaux qui ne devraient pas être échangées sont actuellement évaluées en fonction des tendances historiques en matière d'échange. Conformément à l'IFRS 15, si la Société s'attend à avoir droit à un montant à l'égard des droits abandonnés au titre des cartes-cadeaux, elle comptabilisera le montant des droits qui devraient être abandonnés dans les produits des activités ordinaires proportionnellement au rythme auquel les clients exercent leurs droits.

La Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 15 entraînera une augmentation de son déficit d'environ 325 000 \$ au 28 janvier 2018 en ce qui a trait aux produits différés liés aux cartes-cadeaux vendues.

IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IFRS 9 remplace les dispositions de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette version définitive de l'IFRS 9 regroupe les phases relatives au classement et à l'évaluation, à la dépréciation et à la comptabilité de couverture du projet visant à remplacer l'IAS 39. En plus des nouvelles dispositions de classement et d'évaluation des actifs financiers, du nouveau modèle général de comptabilité de couverture et d'autres modifications publiées dans les versions précédentes de l'IFRS 9, la norme présente également de nouvelles dispositions sur la dépréciation fondées sur un modèle prospectif portant sur les pertes de crédit attendues. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'application de l'IFRS 9 aura une incidence sur la juste valeur de la dette à long terme et des actions privilégiées de premier rang à laquelle ces instruments financiers ont été initialement comptabilisés, ainsi que sur leurs charges d'intérêts et de désactualisation respectives. Auparavant, les modifications apportées aux modalités d'emprunt n'entraînaient pas la réévaluation de leur juste valeur pourvu que la variation de la juste valeur soit inférieure à 10 %. Conformément à l'IFRS 9, cette option n'est plus permise et une dette modifiée doit être réévaluée.

La Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 9 entraînera une augmentation de 4,5 millions de dollars de son surplus d'apport et de 1,0 million de dollars de son déficit au 28 janvier 2018. En conséquence, cela donnerait lieu à une diminution de 1,9 million de dollars de la valeur comptable des actions privilégiées de premier rang, série 1 et de 1,6 million de dollars de la valeur comptable de la dette à long terme au 28 janvier 2018. Ces modifications ont trait aux variations de la réévaluation de la juste valeur et à l'amortissement ultérieur et aux charges de désactualisation.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la Société estime l'incidence de divers éléments qui sont intrinsèquement incertains en date des états financiers. Chacune des estimations requises varie selon le degré de jugement utilisé et son incidence potentielle sur les résultats financiers présentés par la Société. Les estimations sont jugées critiques lorsqu'une estimation différente aurait pu être raisonnablement utilisée ou lorsque des modifications sont vraisemblablement susceptibles d'être apportées aux estimations d'une période à une autre et qu'elles auraient une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les principales méthodes comptables de la Société sont présentées aux notes 3, 4 et 5 des états financiers consolidés, et les estimations critiques inhérentes à ces méthodes comptables sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

Hypothèse de la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est tenue de relever tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des situations ou événements pertinents, considérés collectivement, indiquent que la Société sera incapable de respecter ses obligations à l'échéance au cours d'une période, sans toutefois s'y limiter, d'au moins 12 mois à compter de la date de clôture. Lorsque la Société relève des situations ou événements susceptibles de jeter un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle évalue si les plans élaborés pour atténuer ces situations ou événements dissiperont tout doute important possible.

Comme il est indiqué plus en détail à la note 6 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 27 janvier 2018, la Société a renouvelé, pour une durée de trois ans venant à échéance le 9 juin 2020, sa facilité de crédit renouvelable adossée à des actifs et a obtenu un emprunt à terme subordonné de trois ans de 15,0 millions de dollars d'un autre prêteur. Pour l'exercice clos le 27 janvier 2018, la Société a enregistré une perte et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation négatifs. Au 27 janvier 2018, le fonds de roulement de la Société s'établissait à 65,7 millions de dollars. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour les 12 prochains mois exige qu'elle fasse preuve de jugement et dépend des fonds disponibles aux termes de sa facilité de crédit ainsi que du soutien indéfectible de ses actionnaires exerçant le contrôle. Après avoir évalué les plans élaborés pour atténuer le risque lié à la continuité de l'exploitation, la direction a conclu qu'il n'existait pas d'incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pour une période de 12 mois à compter de la date de clôture.

Évaluation des stocks

La Société comptabilise une dévaluation pour refléter la meilleure estimation de la direction à l'égard de la valeur nette de réalisation de ses stocks, laquelle comporte des hypothèses et des estimations au titre des ventes futures d'unités, des prix de vente et des frais liés à l'élimination, le cas échéant, en fonction des résultats passés. La direction revoit continuellement la valeur comptable de ses stocks afin de déterminer, en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation des tendances de ventes, si la dévaluation est adéquate.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Un test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie et leur valeur recouvrable respective en fonction de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est établie d'après les meilleures estimations de la direction au sujet des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des taux de croissance, attendus de l'utilisation au cours de la durée restante des contrats de location, et est actualisée en fonction d'un coût moyen pondéré du capital avant impôt.

La direction doit exercer une part importante de jugement pour déterminer si les établissements commerciaux individuels au sein desquels elle exerce des activités sont des unités génératrices de trésorerie individuelles ou si ces unités devraient être regroupées à un niveau régional afin de former une unité génératrice de trésorerie. Les jugements importants appliqués par la direction pour établir si les magasins doivent être regroupés dans une région géographique donnée pour former une unité génératrice de trésorerie incluent la détermination du comportement prévu des clients. Il faut aussi établir si les clients sont susceptibles de magasiner indifféremment dans n'importe lequel de nos magasins dans une région donnée et si la direction considère les flux de trésorerie générés par les magasins du groupe comme interdépendants.

RISQUES ET INCERTITUDES

Le Château exerce ses activités dans un secteur concurrentiel en constante évolution. De nouveaux facteurs de risque pourraient se présenter; il est impossible pour la direction de les prévoir tous ou de déterminer leur incidence sur l'entreprise.

Risque d'illiquidité

La Société gère son risque d'illiquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations à l'échéance. Les liquidités de la Société suivent une courbe saisonnière en fonction du calendrier des achats de stocks et des dépenses d'investissement. La Société a une facilité de crédit adossée à des actifs de 70,0 millions de dollars qui vient à échéance le 9 juin 2020, sous réserve du montant disponible en fonction de la base d'emprunt, sur laquelle 40,9 millions de dollars avaient été prélevés au 27 janvier 2018, y compris les lettres de crédit en cours. La Société a également un encours de 30,5 millions de dollars en vertu d'emprunts garantis subordonnés à long terme, dont un montant de 15,0 millions de dollars vient à échéance le 9 juin 2020 et le solde, le 30 septembre 2020. La Société prévoit financer les rénovations de ses magasins au moyen de sa facilité de crédit adossée à des actifs et de la dette à long terme. Toutefois, rien ne garantit que la Société pourra de nouveau emprunter des montants suffisants pour répondre à ses besoins ou qu'elle pourra le faire selon des modalités acceptables, ou que les actionnaires exerçant le contrôle fourniront du financement additionnel.

Initiatives commerciales

La stratégie actuelle de la Société comprend l'apport de changements dans bon nombre de secteurs de ses activités, notamment des initiatives de repositionnement à l'égard de certaines catégories de produits et de concepts de magasins. Rien ne garantit que les initiatives commerciales entreprises en vue d'améliorer ses résultats seront fructueuses. Rien ne garantit non plus que l'amélioration de ses résultats, le cas échéant, sera rapide, durable ou importante. Si la Société n'arrivait pas à injecter des capitaux et à utiliser d'autres ressources de façon appropriée, ses initiatives pourraient en subir les conséquences.

Concurrence et conjoncture économique

La mode est un secteur hautement concurrentiel qui se doit de suivre l'évolution rapide de la demande des consommateurs. De plus, plusieurs facteurs externes, qui échappent au contrôle de la Société, influent sur le climat économique et la confiance des consommateurs.

Cet environnement accentue l'importance d'une différenciation en magasin, d'un service à la clientèle de qualité et du dépassement continu des attentes des clients, afin de leur offrir une expérience globale. Il n'existe pas de véritable barrière qui empêche un concurrent éventuel, canadien ou étranger, de pénétrer le marché canadien de la vente au détail de vêtements. En réalité, la Société a été témoin, au cours des dernières années, de l'arrivée d'un certain nombre de concurrents étrangers dans pratiquement tous les secteurs de vente au détail où elle exerce des activités au Canada. La Société offre également aux clients d'acheter ses produits en ligne au moyen de ses sites Internet. Le secteur du commerce de détail en ligne est très concurrentiel autant sur le marché canadien que sur les marchés internationaux. La Société a considérablement investi dans ses sites de commerce en ligne afin d'attirer les clients et croit qu'elle est bien placée pour soutenir la concurrence dans ce contexte.

Variation des dépenses de consommation

La Société doit être à l'affût des nouveaux goûts des consommateurs et des nouvelles techniques marchandes et s'adapter rapidement à ceux-ci. Même si la Société tente de suivre de près les nouveaux modes de vie et goûts des consommateurs ayant une incidence sur ses produits, l'omission de sa part de repérer ces tendances et de s'y adapter pourrait avoir des conséquences importantes sur ses activités. Les changements des habitudes de consommation, comme la tendance soutenue vers le commerce électronique ou la technologie mobile, pourraient aussi avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires et avoir une incidence négative sur les détaillants en magasin. La majorité des magasins de la Société sont situés dans des centres commerciaux couverts. Le maintien ou la croissance du volume de ventes repose en partie sur la popularité continue des centres commerciaux comme destination de choix des consommateurs et sur la capacité des centres commerciaux, des locataires et d'autres services de générer un achalandage élevé. De nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société pourraient réduire l'achalandage, notamment le ralentissement de l'économie, la fermeture de grands magasins, les conditions climatiques, les préoccupations au sujet d'attentats terroristes, les travaux de construction et l'accès, les modes de magasinage non traditionnels comme le commerce électronique, les magasins de vente au rabais et les centres commerciaux de vie urbaine. Tout changement dans les habitudes des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

Conjoncture économique générale et incertitudes habituelles liées aux affaires

La détérioration de la santé économique du milieu dans lequel la Société exerce ses activités (que ce soit, par exemple, le taux de croissance économique, le taux d'inflation, les taux de change et les taux d'impôt) peut avoir une incidence sur la confiance des consommateurs et leurs dépenses, et pourrait avoir aussi un effet sur la capacité de la Société d'acheter des produits à un prix concurrentiel. Les hausses des coûts des matières premières (y compris le coton et d'autres tissus) pourraient également avoir des répercussions sur la rentabilité de la Société. Certains autres facteurs externes qui échappent à la volonté de la Société, comme les taux d'intérêt, les taux d'endettement des particuliers, les taux de chômage et le revenu disponible des particuliers, peuvent également avoir une incidence sur les variables économiques et la confiance des consommateurs.

Caractère saisonnier et autres facteurs

Les activités de la Société sont de nature saisonnière, comme celles de la plupart des sociétés de vente au détail. Les résultats d'exploitation de la Société dépendent dans une large mesure des ventes réalisées durant certaines périodes précises. Toute diminution importante des ventes durant ces périodes pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de la Société. Les résultats d'exploitation de la Société peuvent également varier en fonction d'autres facteurs, notamment le choix du moment de l'ouverture de nouveaux magasins et les ventes nettes réalisées par ceux-ci, l'effet des nouveaux magasins sur les magasins existants dans le même secteur commercial, les changements au titre des niveaux d'achalandage en général dans les centres commerciaux, les nouveaux concepts de boutiques, les autres réseaux de vente au détail, la composition de la gamme de produits, les réductions et les soldes offerts par nos concurrents et le choix du moment de ces soldes, ainsi que les habitudes d'achat et les préférences des consommateurs.

Gestion des stocks

La bonne performance de l'entreprise passe par la saine gestion du niveau de ses stocks par la Société. Les achats de stocks sont fondés sur un certain nombre de facteurs variables, tels que les tendances du marché et les prévisions liées aux ventes. Son incapacité à répondre aux préférences changeantes des clients ou les prévisions liées aux ventes qui ne correspondent pas à la demande de la clientèle pourraient se traduire par un excédent de stocks qui devra être écoulé à un prix moindre ou par une pénurie de produits. La Société surveille l'incidence des tendances d'achat des clients sur la rotation et l'obsolescence des stocks, mais des niveaux de stocks inappropriés pourraient avoir une incidence négative sur ses produits des activités ordinaires ou son rendement financier.

Conditions météorologiques

Les variations extrêmes des conditions météorologiques peuvent avoir une incidence sur le moment des dépenses de consommation ainsi que sur la réception et la distribution prévues des produits qui peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

Changements dans les relations de la Société avec ses fournisseurs

La Société est dans une certaine mesure dépendante du soutien qu'apportent les fournisseurs à ses activités. La Société n'a pas d'entente d'approvisionnement garanti avec ses principales sources d'approvisionnement. Par conséquent, rien ne garantit que ces fournisseurs continueront de remplir les exigences de la Société en matière de qualité, de style et de volume. En outre, si les fournisseurs refusaient ou étaient incapables d'accorder les modalités de crédit habituelles, refusaient d'expédier des produits fabriqués dans un délai raisonnable ou refusaient d'acheter des produits pour remplir les commandes passées par la Société, les stocks de la Société seraient insuffisants pour les saisons à venir. L'incapacité de la Société à obtenir une marchandise de qualité et à la mode au moment opportun pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Contrats de location

Tous les magasins de la Société sont assujettis à des contrats de location à long terme. Au moment de l'expiration des contrats, la Société devra renégocier de nouveaux baux, ce qui pourrait donner lieu à des hausses de loyer. Toute augmentation des loyers des magasins de détail aurait des conséquences négatives sur la Société.

Sécurité de la technologie de l'information et perte de données sur les clients

La Société est assujettie à diverses lois relatives à la protection des renseignements personnels de ses clients et de ses employés. Par conséquent, elle s'est dotée d'une politique de protection des renseignements personnels qui présente les lignes directrices à suivre pour traiter les renseignements personnels. Les systèmes informatiques de la Société contiennent des renseignements personnels sur les clients et les employés. Tout cas de défaillance ou de vulnérabilité de ces systèmes ou tout cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires, y compris les cas ayant trait à la protection des renseignements personnels des clients et des employés de la Société, pourrait avoir une incidence négative sur la réputation, les activités ou le rendement financier de la Société.

Pour exploiter son entreprise, la Société est tributaire du fonctionnement continu de ses systèmes, réseaux et services de TI, dont les sites Internet, les systèmes de traitement et d'hébergement de données, les services d'infonuagique et le matériel. Tous les systèmes informatiques de la Société, que ce soit ses propres systèmes de sauvegarde ou les systèmes gérés par des fournisseurs de services tiers, ne sont pas à l'abri des dommages, des interruptions de service, des défaillances ou des pannes attribuables à diverses causes, par exemple un vol, un incendie, une panne d'électricité, un problème informatique ou autre catastrophe, ainsi qu'à des atteintes internes ou externes à la sécurité, des attaques de type « refus de service », des virus et tout autre événement perturbateur connu ou inconnu. La Société ou ses fournisseurs de services tiers pourraient ne pas être en mesure d'anticiper un ou plusieurs des moyens, en constante évolution et de plus en plus sophistiqués, par lesquels les pirates informatiques, les cyberterroristes ou autres personnes tentent de contourner les mesures de sécurité mises en place par la Société ou ses fournisseurs de services tiers, ni de les reconnaître en temps opportun ou d'y répondre de manière appropriée. Si la Société ne parvenait pas reconnaître des cyberattaques en temps opportun, si elle ne parvenait pas à y répondre de manière appropriée, ou si les systèmes d'information de la Société ou de ses fournisseurs de services tiers étaient endommagés, détruits, paralysés ou s'ils tombaient en panne ou cessaient de fonctionner normalement, les activités de la Société pourraient être perturbées et elle pourrait, entre autres, perdre des clients existants ou ne pas pouvoir en attirer de nouveaux, voir son chiffre d'affaires baisser, subir la perte de données confidentielles, de renseignements personnels ou d'autres actifs ou être victime d'un accès non autorisé à pareils données, renseignements ou actifs. Cela pourrait également se traduire par une atteinte à sa réputation et donner lieu à des litiges, à des pénalités de la part des organismes de réglementation,

à la transgression de lois sur la protection des renseignements personnels ou d'autres lois et règlements, ainsi qu'à des coûts liés à des mesures correctives.

Change

Le risque de change auquel la Société est exposée est lié essentiellement aux fluctuations entre le dollar canadien et le dollar américain, étant donné qu'une partie importante des produits achetés par la Société sont libellés en dollars américains. Pour se protéger contre les risques de perte découlant d'une baisse éventuelle de la valeur du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères, la Société peut conclure des contrats à terme afin de fixer le taux de change pour une tranche de ses besoins en dollars américains prévus. Les contrats sont appariés avec les achats en monnaies étrangères prévus. La Société conclut des contrats de change avec des banques à charte canadiennes seulement dans le but d'atténuer le risque de crédit. Aux 27 janvier 2018 et 28 janvier 2017, il n'y avait aucun contrat en cours.

Fluctuations de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque découlant des fluctuations de taux d'intérêt, étant donné que les emprunts de la Société en vertu de sa facilité de crédit adossée à des actifs et de la dette à long terme portent intérêt à des taux variables.

Modifications des lois et des règlements applicables à la Société

La Société, dans le cadre de ses activités, doit se conformer à diverses lois et à divers règlements afin de s'acquitter de ses responsabilités d'entreprise et de ses responsabilités sociales et d'éviter que ses dirigeants et ses administrateurs soient exposés au risque de responsabilité criminelle ou civile ou au risque de faire l'objet de sanctions pécuniaires, ou aux deux. La Société doit se conformer aux lois et règlements, notamment en matière d'environnement, de protection des renseignements personnels, de santé et de sécurité, de concurrence et de douanes et d'accise. La réglementation sur les salaires peut également avoir une incidence sur les activités de la Société. Toute hausse importante du salaire minimum prévu par la loi entraînerait une augmentation du coût de la main-d'œuvre, et cette augmentation, ou les sanctions imposées pour le non-respect de la loi sur le salaire minimum, pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Toute modification des lois ou de la réglementation applicable aux activités de la Société et pouvant nuire à cette dernière et à ses biens pourrait avoir des répercussions sur le rendement de l'exploitation et le rendement financier de la Société. En outre, de nouveaux règlements sont proposés de temps à autre. Si ces derniers sont adoptés, ils pourraient avoir une incidence négative considérable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Le tableau ci-dessous présente les principales données financières pour les huit trimestres les plus récents. Ces informations trimestrielles non auditées ont été préparées selon les IFRS. Les résultats d'exploitation des trimestres ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour toute période future.

	PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		QUATRIÈME TRIMESTRE		TOTAL	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(13 semaines)	(52 semaines)	(52 semaines)
Chiffre d'affaires	44 413	48 629	55 308	59 917	48 676	55 421	55 972	62 620	204 369	226 587
Résultat avant impôt sur le résultat	(12 853)	(14 273)	(987)	(6 209)	(7 121)	(7 994)	(3 012)	(8 750)	(23 973)	(37 226)
Perte nette	(12 853)	(14 273)	(987)	(6 209)	(7 121)	(7 994)	(3 012)	(8 750)	(23 973)	(37 226)
Perte nette par action										
De base	(0,43)	(0,47)	(0,03)	(0,21)	(0,24)	(0,27)	(0,10)	(0,29)	(0,80)	(1,24)
Diluée	(0,43)	(0,47)	(0,03)	(0,21)	(0,24)	(0,27)	(0,10)	(0,29)	(0,80)	(1,24)

Les ventes au détail sont habituellement plus élevées au cours du quatrième trimestre en raison de la période des Fêtes. En outre, les résultats du quatrième trimestre sont généralement réduits par les soldes qui suivent la période des Fêtes.

Résultats du quatrième trimestre

Le chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre clos le 27 janvier 2018 s'est élevé à 56,0 millions de dollars, comparativement à 62,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 28 janvier 2017, soit une baisse de 10,6 %, avec 27 magasins de moins. Les ventes des magasins comparables ont diminué de 1,7 % au quatrième trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les ventes des magasins réguliers comparables ont diminué de 0,5 % et que les ventes des magasins-entrepôts comparables ont baissé de 7,2 %. Les ventes des magasins comparables incluent les ventes en ligne qui se sont accrues de 23,5 % au quatrième trimestre.

Le BAIIA ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 s'est établi à 1,7 million de dollars, comparativement à (2,9) millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration de 4,6 millions de dollars du BAIIA ajusté au cours du quatrième trimestre est principalement imputable à la baisse des charges de vente et d'administration de 5,8 millions de dollars, contrebalancée en partie par la diminution de la marge brute de 1,2 million de dollars. La baisse des charges de vente et d'administration s'explique principalement par la réduction des charges d'exploitation des magasins attribuable essentiellement à la fermeture de magasins. La diminution de la marge brute de 1,2 million de dollars découle de la baisse de l'ensemble du chiffre d'affaires de 10,6 % au quatrième trimestre de 2017, contrebalancée en partie par l'amélioration du pourcentage de la marge brute, laquelle est passée de 58,4 % en 2016 à 63,1 %. La hausse du pourcentage de la marge brute, malgré les activités de promotion dynamiques menées temporairement dans le cadre de la fermeture de magasins, s'explique par l'amélioration du portefeuille de produits suivant nos démarches pour diminuer le niveau des stocks et en améliorer la qualité. Pour le quatrième trimestre clos le 27 janvier 2018, la Société a comptabilisé une dévaluation des stocks, déduction faite des reprises, totalisant 764 000 \$, contre 1,0 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La perte nette pour le quatrième trimestre clos le 27 janvier 2018 a été de 3,0 millions de dollars, ou (0,10) \$ l'action, comparativement à une perte nette de 8,8 millions de dollars, ou (0,29) \$ l'action, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

L'amortissement pour le quatrième trimestre a diminué pour atteindre 2,4 millions de dollars, par rapport à 3,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la réduction des investissements dans les actifs non financiers au cours des deux derniers exercices, qui se sont élevés à respectivement 1,8 million de dollars et 4,5 millions de dollars. Les sorties du bilan et les dépréciations d'immobilisations corporelles et incorporelles découlant principalement des fermetures de magasins ainsi que des magasins non rentables ont diminué, pour s'établir à 382 000 \$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 913 000 \$ en 2016.

Les flux de trésorerie des activités d'exploitation ont diminué au quatrième trimestre de 2017, passant de 9,3 millions de dollars en 2016 à 6,7 millions de dollars. Cette diminution de 2,6 millions de dollars découle principalement de la baisse de 6,9 millions de dollars liée aux besoins hors trésorerie du fonds de roulement, contrebalancée par la diminution de 3,9 millions de dollars de la perte nette avant amortissement, sorties du bilan et dépréciation d'immobilisations corporelles et incorporelles.

PERSPECTIVES

Compte tenu de l'incidence du commerce en ligne sur le comportement des consommateurs, l'exécution de notre plan d'affaires a commandé une réduction importante du nombre de magasins et de la superficie des magasins de vente au détail. Au cours des deux dernières années, la Société a fait des progrès considérables. Au cours du dernier exercice, la Société a fermé 27 magasins dans le cadre de sa stratégie visant à réduire le nombre de magasins. Il s'agit du plus grand nombre de magasins fermés au cours d'un exercice, dépassant les 25 magasins fermés à l'exercice précédent. En 2018, la Société envisage de fermer environ 20 magasins et s'attend à ce que la superficie totale de ses magasins diminue pour s'établir à environ 800 000 pieds carrés par rapport à 896 000 pieds carrés. La plupart des fermetures ayant déjà eu lieu et celles qui sont prévues en 2018 sont liées à des magasins-entrepôts. D'ici la fin de l'exercice en cours, le processus d'optimisation du réseau sera en grande partie terminé.

Dans la foulée de la fermeture des magasins, la hausse prévue des activités de promotion a eu une incidence importante sur la contribution des magasins, puisque des escomptes considérables ont été accordés sur les produits provenant de ces magasins, réduisant ainsi nos marges. Malgré l'incidence des fermetures de magasins, la marge brute s'est améliorée de 250 points de base pour s'établir à 64,4 % pour l'exercice clos le 27 janvier 2018. Pour l'exercice en cours, grâce à la réduction importante du nombre de magasins non rentables du réseau combinée à l'amélioration du niveau et de la qualité des stocks, la marge brute de la Société devrait s'améliorer davantage.

Pour 2018, les dépenses d'investissement prévues devraient atteindre 3,0 à 3,5 millions de dollars, dont un montant de 1,8 million de dollars devrait être consacré à la rénovation de deux magasins existants, et un montant de 1,2 à 1,7 million de dollars devrait être investi dans les technologies de l'information et les infrastructures.

Compte tenu du fait que le processus d'optimisation de notre réseau de magasins tire à sa fin et de l'essor de notre plateforme de commerce en ligne, nous restons optimistes sur le plan de la croissance de notre entreprise et de l'amélioration de nos marges.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion, notamment la rubrique sur les perspectives commerciales, peut contenir des informations prospectives portant sur la Société ou sur l'environnement dans lequel elle évolue, qui sont fondées sur les attentes, les estimations et les prévisions de la Société. Ces informations ne constituent pas des garanties de rendement futur et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et indépendants de la volonté de la Société. De fait, un certain nombre de facteurs peuvent intervenir et faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés aux présentes, facteurs qui sont également évoqués dans d'autres documents publics de la Société. Donc, les lecteurs sont avisés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. De plus, ces dernières ne font état que de la situation à la date à laquelle elles ont été formulées, et la Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir de telles informations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, sauf si la loi sur les valeurs mobilières applicable l'exige.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles comprennent notamment : la capacité de la Société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives commerciales et la mesure dans laquelle ces initiatives seront aussi fructueuses que prévu; les risques d'illiquidité; les conditions de concurrence dans le secteur dans lequel la Société exerce ses activités; la variation des dépenses de consommation; la conjoncture économique générale et les incertitudes habituelles liées aux affaires; le caractère saisonnier et les conditions météorologiques; les changements dans les relations qu'entretient la Société avec ses fournisseurs; le renouvellement des contrats de location; la sécurité des technologies de l'information et la perte des données sur les clients; les variations des cours de change; les fluctuations des taux d'intérêt et les modifications des lois, règles et règlements applicables à la Société. Rien ne garantit que la Société pourra de nouveau emprunter des montants suffisants pour répondre à ses besoins ou qu'elle pourra le faire à des conditions acceptables, ou que les actionnaires exerçant le contrôle fourniront du financement additionnel. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats.